



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques CT « Emploi » du 20 janvier 2012 (boycotté)

Monsieur le Président,

Le démographe Emmanuel Todd a dit dans une récente interview à l'hebdomadaire Le Point que « la triste vérité est que nous sommes gouvernés par des imbéciles, les gens qui sont aux commandes doivent être tenus pour responsables..... » Il traite aussi les ministres Baroin et Pecresse, d'incompétence au sommet. Ce postulat, qui n'en est plus un, car accrédité par le fait que le très droitier hebdomadaire n'ait pas censuré ces lignes, nous conforte dans notre refus à payer une dette qui n'est pas la notre. Le dernier acte des comiques négociations européennes nous prouvent que ce sont bien des imbéciles incompétents qui nous gouvernent. En effet la BCE pourra prêter, quasi gratuitement, aux banques françaises, donc aux très riches qui pourront, les banques donc les très riches, prêter à l'État français, avec le plus de profits possible, pour payer une dette conséquence des cadeaux fiscaux faits aux très riches qui tiennent entre autres les banques. CQFD

La RGPP, que le député nouveau centre Charles Amédée de Courson avait qualifiait de logique de primate,, déclinée par les imbéciles qui nous gouvernent, ne peut que nous mener dans le mur.

Cette RGPP fait que l'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois !

Pire se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins ! De 2008 à 2012 ce sont donc 13000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9% pour

2012, bien au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Notre administration et elle s'en félicite, reste le meilleur élève de la classe !

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur. Décomplexé parce qu'il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la direction générale ne chiffre qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois !

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois.

Provocateur, par la voix de son Directeur adjoint P. Rambal qui considère que la règle gouvernementale du non remplacement d'un départ sur deux est protectrice pour nos services !

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois MAGERFIP (substitut de l'outil d'efficience et de l'Outil Répartition Emplois).

Du chronométrage à la sauce « fast-food » des prétendues économies de travail réalisées grâce à Télé IR (évaluée à 6 minutes) en passant par les réformes législatives (relèvement du seuil d'imposition pour l'ISF), par l'accentuation de la dématérialisation comme solution à tout, ou encore la capacité d'absorption des suppressions par les directions, tout est passé en revue pour établir les arbitrages dans l'attribution des emplois.

En définitive, il ne s'agit plus de considérer les moyens nécessaires à dégager pour l'accomplissement des missions mais de combattre les incendies avec des allumettes.

Les situations de sous-effectifs augmentent, la colère aussi ! Aucun service n'en est exempt. Au manque d'emploi se conjuguent le diktat des indicateurs, l'augmentation corrélative des charges de travail et les réorganisations fonctionnelles des services opérées pour continuer à assumer le quotidien.

Contrairement à ce que tente d'imposer la Direction Générale, les solutions ne se trouvent pas sur des ajustements en terme d'organisation du travail ou de plans de restructuration, menés sous forme de concentration, de constitution de pôle, de regroupement et de fermetures des services.

En effet, cette fonte des effectifs conjuguée à la multiplication des vacances d'emplois dans les structures donnent la prime aux bricolages en tout genre pour atténuer le poids des chaises vides sur le fonctionnement quotidien des services sans pour autant endiguer la détérioration des conditions de travail et le développement de la souffrance au travail.

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

Des SIE, au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, les services de direction, l'ENFIP... les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions et n'en peuvent plus ! Personne n'est épargné !

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant l'abandon des missions ou des discussions des méthodes de travail sans aborder le volet de l'emploi et la conception du service public.

La CGT Finances Publiques refuse de rentrer dans des débats qui sous couvert de rendre le quotidien au travail moins pénible pour les agents, aboutiraient finalement à trouver de nouveaux gisements pour les suppressions d'emplois, à justifier la casse du statut au travers de la mise en pièce des missions.

C'est ce qu'a rappelé la CGT Finances Publiques le 6 décembre, lors de ce premier CT de réseau dans cette nouvelle configuration.

La CGT Finances Publiques condamne la politique de suppressions d'emplois et exige :

- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- Un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;
- La détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- La réouverture du dossier des doctrines d'emplois.

Pour la CGT le monde du travail doit imposer une autre répartition des richesses permettant de gagner la bataille de l'emploi, des salaires, des retraites et des conditions de travail.

Au niveau de l'Yonne, ce sont 16 emplois qui s'ajoutent à ceux des années précédentes qui sont supprimés cette année.

Comme vos prédécesseurs, en tant que fidèle serviteur de l'Etat, vous appliquez à la lettre les directives nationales.

Cependant, cette année, vous innovez en ne prévenant ni les agents concernés, ni les chefs de service : belle manière de communiquer !!!

A cet égard, nous constatons que dans notre département la communication mérite d'être largement améliorée.

Ainsi, la distribution des agendas à chaque agent telle qu'elle se faisait auparavant dans la filière gestion publique, est accompagnée cette année de votre message, je cite : « *en cette fin d'année, j'ai le plaisir de vous adresser à chacune et à chacun un agenda, qui contribuera à l'organisation de votre travail pour l'année à venir* », alors même que nous venions d'apprendre le nombre de postes supprimés au niveau local. Pensez vous sincèrement qu'un simple agenda suffira à organiser notre travail avec toutes ces suppressions d'emplois ?

Une partie des agents de votre département sont convaincus du contraire. C'est pour cela que par notre intermédiaire, ils vous rendent les agendas inutiles à leurs yeux.

Toujours en terme de communication, ce début d'année commence sur les chapeaux de roues.

Après les agendas, les chefs de service et les agents non informés des suppressions de postes, voici la restriction budgétaire qui s'applique à certains et pas à d'autres.

En effet, comment pouvez vous nous expliquer qu'en cette période de vache maigre, vous supprimez les enveloppes allouées sur les sites pour les vœux, alors que vous maintenez celle destinée à l'ensemble des chefs de services et des agents de la direction ? Vos agents ne méritent ils pas tous la même considération ? Soit rien n'est fait sur le département, économies obligent, soit tous les agents sont conviés.

Pour toutes les raisons évoquées dans la présente déclaration liminaire, la CGT Finances Publiques refuse de participer à cette mascarade de dialogue social.